



Entre Ciel & Terre

Règlement Event ECT 22 Novembre 2025

mise à jour : 19/11/25

Trois sessions se succéderont lors de cette journée. Voici néanmoins les

Informations communes aux 3 sessions :

A. Adresse

Salle d'escalade Entre Ciel & Terre

Centre Sportif de Blocry

Place des Sports, 1

1348 Louvain-la-Neuve

Une fois dans le Centre Sportif, se rendre directement à la salle en suivant le fléchage.

B. Public

Bienvenu dans la mesure où il ne gêne pas le déroulement de la session. Des zones réservées uniquement aux grimpeurs, grimpeuses et coachs seront aménagées.

C. Bar

Le bar de la salle sera ouvert toute la journée. En plus des boissons, des pâtisseries sucrées/salées faites maison seront en vente à prix libre. Il sera également possible de s'acheter un repas plus copieux à midi et au soir. (Prévoyez du cash ou l'app bancaire/QR code).

D. Thème

Cette année, on se met en mode "wild", on vous attend avec une touche ou un déguisement sauvage > <

1) **Session Matin : Écureuil Curieux** **= Challenge Provincial U11-U17**

A. Discipline

3 Voies en moulinette

B. Horaire

8h30-9h15 : Enregistrement et échauffements (pas d'escalade dans les voies)

9h : Briefing des assureur.ses/arbitres

9h15 : Briefing obligatoire des participant.e.s

9h30-13h : Session Écureuil Curieux

C. Catégories - âges

Cette session est une manche du Challenge Provincial (CP) Bruxelles-Brabant Wallon.

- Elle est ouverte aux jeunes de U11 à U17

année de naissance	catégorie CP
2010	U17
2011	U17
2012	U15
2013	U15
2014	U13
2015	U13
2016	U11
2017	U11

D. Éligibilité des participants

- Le Challenge Provincial est ouvert en priorité aux grimpeurs et grimpeuses des clubs de Bruxelles et du Brabant Wallon.
- Grimpeur.euse.s hors zone Bruxelles-Brabant peuvent être repris, s'ils le désirent, dans le classement mais uniquement en HORS catégorie.
- L'inscription aux manches du Challenge Provincial n'est pas permise pour les grimpeurs, grimpeuses ayant participé à une finale d'une compétition nationale l'année précédente, quelle que soit la discipline.

E. Inscriptions

Via le club/la salle du/de la participant.e.

Pour les jeunes d'Entre Ciel & Terre : [infos ici](#).

F. Paiement

Le paiement se fait auprès du club du/de la participant.e : 15€

L'adhésion au CAB Indoor n'est pas obligatoire (assurance prévue par ECT)

Une désinscription moins de 7 jours avant la manche non-justifiée par un certificat médical sera dûe.

G. Modalités de la manche

Chaque participant.e aura 3 voies à grimper en fonction de sa catégorie. Des démos en ligne seront disponibles, si possible à partir de la veille ([Chaîne Youtube ECT](#))

Un seul essai par voie.

Seules les prises de la couleur de la voie peuvent être utilisées mais les modules gris et noirs sont pour tout le monde.

Temps maximum (idéalement) dans la voie : 6 minutes

Comptage des points : les points sont comptés en fonction de la dernière prise tenue. Même si le mouvement suivant est entamé, cela n'ajoute pas de point (pas de "+").

Il n'y a pas de finales.

L'encodage des points se fait par l'arbitre. Le classement se fera une fois la session terminée. Il sera communiqué au plus tard pendant la semaine suivant la manche.

H. Classement et points

- a) **Attribution du Ranking par catégorie et par sexe, pour chaque voie,** sur base du score obtenu par chaque jeune (c'est à dire la dernière prise tenue)

Voie 1 = qualif 1 → Ranking 1

Voie 2 = qualif 2 → Ranking 2

Voie 3 = qualif 3 → Ranking 3

NB: En cas d'ex aequo dans une voie, on prend la valeur moyenne des places.

⇒ Exemple : TOP touché pour 3 grimpeurs en qualif 1.

Ranking 1 = 1 + 2 + 3 = 6/3 = 2 pour chaque grimpeur.

b) **Calcul des POINTS obtenus pour la manche** grâce à la formule :

$\sqrt{(R1 \times R2 \times R3)}$ détermine le classement des qualifications. Plus les points sont bas, meilleur est le classement

⇒ *Exemple pour un grimpeur qui est 2ème dans la qualif 1, 18ème dans la qualif 2 et 10ème dans la qualif 3 :*

$$\sqrt{(R1 \times R2 \times R3)} = \sqrt{(2 \times 18 \times 10)} = \sqrt{360} = 18,9$$

c) Les points obtenus sont utilisés pour déterminer le classement de la manche lui-même utilisé pour établir le classement général du Challenge en fin de saison.

NB: En cas d'ex aequo, ils ont le même classement.

2) **Session Après-midi : Faucon Acharné**

Cette session accueillera des participant·e·s sous **2 sortes d'inscriptions** :

→ Les personnes inscrites au Vertik Trip = open

→ et les personnes inscrites à la manche d'ECT pour le Challenge Provincial.

A. Discipline

Toutes les voies se grimpent en moulinette (même dans le mur de tête).

B. Horaire

13h-13h45 : Enregistrement et échauffements

13h45 : Briefing obligatoire des participant.e.s

14h-17h30 : Session Faucon Acharné

18h30-19h30 : Finales Homme / Femme

C. Catégories - âges

→ Participant·e·s Vertik Trip (**hors** Challenge Provincial) : à partir de 14 ans ou circuit national.

→ Participant·e·s **du** Challenge Provincial : Catégorie U19 à Vétérans (2006 ou avant).

D. Éligibilité des participants

VERTIK TRIP

- Être autonome au niveau sécuritaire (nœud + assurance). Pas d'autres restrictions pour participer à l'open.

CHALLENGE PROVINCIAL

- Le Challenge Provincial est ouvert aux grimpeurs et grimpeuses des clubs de Bruxelles et du Brabant Wallon. À la demande, un participant (hors BXL-Brabant) peut être inclus, en mode hors catégorie au classement "Challenge provincial".
- L'inscription aux manches du Challenge Provincial n'est pas permise pour les grimpeurs, grimpeuses ayant participé à une finale d'une compétition nationale l'année précédente, quelle que soit la discipline

E. Inscriptions

- Vertik Trip : [via MyECT](#)
- Challenge Provincial : Via le club/la salle du.de la participant.e.

F. Paiement

- Vertik Trip : un email avec les informations de versement est envoyé au moment de l'inscription sur MyECT.
- Challenge Provincial : Via le club/la salle du.de la participant.e.

G. Modalités de la manche

- 50 voies sont ouvertes pour ces 2 sessions : environ 30 voies du 5A au 6C+, environ 20 voies du 7A au 8A. Elles sont numérotées de 1 à 50, de la plus facile à la plus difficile.
- Valeur des voies :

cotation	Valeur de départ TOP
1-7	500
8-18	600
19-32	700
33-46	800
47-48	900
49-50	1000

- La cordée **est obligatoirement réversible**, les 2 membres de la cordée sont obligés de grimper.
- **Enchaînement**
Une voie en moulinette est enchaînée une fois le bac final tenu.

Zone

Les voies de 41 à 50 comportent une prise de zone. On peut donc :

- soit enchaîner la voie en entier (= arriver au top de la voie)
- soit valider uniquement la première zone et obtenir une partie des points de la voie.
- En cas de chute, pendant la voie, on peut réessayer le pas puis redescendre. Il n'est pas autorisé de travailler la voie, de rester pendu dedans ou de se clipper à une dégaine.
- Les points sont notés de bonne foi par chaque participant·e. D'abord sur la fiche papier personnelle, puis retranscrits, **RÉGULIÈREMENT** sur les grilles d'encodage.

H. Classement et points

- Chaque enchaînement rapporte au·à la grimpeur·euse la valeur de la voie divisée par le nombre d'enchaînements total.
Le système est le même pour la validation de la zone (voies 36 à 50).
On calcule ensuite le total de chacun·e par la somme des points engrangés.
- **Marathonien.nes**
Un prix sera offert à la cordée (hommes, femmes ou mixte) qui aura enchaîné le plus grand nombre de voies (Si une voie est enchaînée par chaque binôme, elle rapporte 2 enchaînements).
- **Sélection et finales**
Pour les participants de 14 ans et + : Les 6 hommes et les 6 femmes qui auront les plus de points seront sélectionnés pour la finale « hommes » et la finale « femmes », cela indépendamment de l'âge ou du type d'inscription (Vertik Trip ou au Challenge Provincial)

Une voie de finale sera disputée, **en tête**, pour chaque catégorie : hommes et femmes

3) Session Soir : Blaireau Fêtard = Soirée Frontale

A. Discipline

Voies en moulinette, même dans le mur de tête !

B. Horaire

18h-20h : Enregistrement

20h15 : Briefing obligatoire des participant.e.s

20h-23h30 : Session Faucon Acharné

C. Catégories - âges

14 ans et +

D. Éligibilité des participants

- Être autonome au niveau sécuritaire (nœud + assurance). Pas d'autres restrictions pour participer à l'open.

E. Inscriptions

[Via MyECT](#)

F. Paiement

- Vertik Trip : un email avec les informations de versement est envoyé au moment de l'inscription sur MyECT.

G. Modalités de la manche

- La manche se fait à la frontale
- 50 voies sont ouvertes pour ces 2 sessions : environ 30 voies du 5A au 6C, environ 20 voies du 7A au 8A. Elles sont numérotées de 1 à 50, de la plus facile à la plus difficile.
- Valeur des voies :

cotation	Valeur de départ TOP
5A	500
5B	500
5C	600
6A	600
6B	700
6C	700
7A	800
7B	800
7C	900

8A	1000
----	------

- La cordée **est obligatoirement réversible**, les 2 membres de la cordée sont obligés de grimper.
- **Enchaînement**
Une voie en moulinette est enchaînée une fois le bac final tenu.
- **Zone**
Chaque voie comporte une prise de zone. On peut donc :
 - soit enchaîner la voie en entier (= arriver à la prise finale de la voie)
 - soit valider uniquement la première zone et obtenir la moitié des points de la voie.
- En cas de chute, pendant la voie, on peut réessayer le pas puis redescendre. Il n'est pas autorisé de travailler la voie, de rester pendu dedans ou de se clipper à une dégain (en moulinette).
- Les points sont notés de bonne foi par chaque participant·e. La fiche papier personnelle doit être rendue en fin de session.

H. Classement et points

- Chaque enchaînement rapporte au·à la grimpeur·euse la valeur de la voie divisée par le nombre d'enchaînements total. Le système est le même pour la validation de la zone 1.
On calcule ensuite le total de chacun·e par la somme des points engrangés.
- Les fiches rendues seront encodées la semaine suivante et intégrées au classement de la session des Faucons.
- **Sélection et finales**
Pas de finale pour les Blaireaux ;-)